

30 mars 2010

Présidence : Monsieur Olivier DELAPORTE, Maire

Etaient présents :

Mme DUCHESNE, M. SOUDRY, Mme d'ESTEVE, M. BARATON, Mme MAIGNE, M. BILDORFF, Mme NAPOLY, M. TURCK, Mme AUGERE, M. TEYSSIER (*Adjoint au Maire*), Mme ROGER, M. GUILLAUME, M. GIBLAIN, M. FRANQUET, M. SCHNELL, Mme GRELU, M. BRILLANT, Mme LABORDE, M. FORGET, Mme MARADEIX, Mme BOULANGEAT, M. LEFEBURE, Mme TRINIAC, Mme OJEDA-COLLET, Mme DECKERT, M. DUFOUR, M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT (*Conseillers Municipaux*).

Absents et excusés : Mme BARBARO, Mme DARRAS, M. FERRET, Mme RAUNET (conseillers municipaux).

Procurations :

Mme BARBARO	à	Mme ROGER
Mme DARRAS	à	Mme TRINIAC
M. FERRET	à	M. BARATON
Mme RAUNET	à	M. DELCOURT

Secrétaire de séance : Mme BOULANGEAT

*

Monsieur Le Maire rend hommage à Michel MOREAU, décédé le 10 mars 2010 à la suite d'une maladie grave et exprime sa reconnaissance au nom de tous, quant à son engagement au service du bien commun et de notre commune.

*

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

1. Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 février 2010.

A l'UNANIMITE de membres présents et représentés: 35 voix

AFFAIRES GENERALES

2. Décide de remplacer l'article 5 de la délibération du 26 mars 2008 donnant délégation à M. le Maire dans un certain nombre de matières, par le paragraphe suivant :

« Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 175.000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

3. Approuve la cession de la parcelle cadastrée AC 181 sise route de la Jonchère au bénéfice de Monsieur Patrick LUTGE domicilié 5 sente de Bournival. Le montant de la cession est fixé à 170 €/m², soit sous réserve d'un nouveau métrage, un montant de 97,40 * 170 = 16.558 € Les charges notariales, parcellaires et autres frais sont à la charge de l'acquéreur.

Autorise M le Maire à signer la promesse de vente et l'acte de vente final. Les conditions suspensives sont les suivantes : la présente délibération sera purgée de tout recours et l'autorisation d'urbanisme pour la construction du garage purgée de tout recours.

Désigne l'office notarial Thomas, de Jouffrey, Bastid et Riquier sis 35 avenue du Circourt pour la rédaction des actes et les formalités nécessaire.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

4. D'accorder à la SIEMP sa garantie d'emprunt pour le prêt Eco PLS d'un montant de 2.352.000€ sur 15 ans qu'elle souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de permettre la réhabilitation de 196 logements conventionnés avenue des Sources à Beauregard I. En contrepartie, la ville bénéficiera d'un droit de réservation de 10 logements pour une durée de 25 ans

Autorise M. le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt et de réservation de logements. Le conseil municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt. Le conseil municipal autorise le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

A la MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 30 voix

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

AFFAIRES FINANCIERES

5. Décide pour l'année 2010 de retenir les taux d'impositions directes locales suivants :

- taxe d'habitation : 13.01 %
- taxe sur le foncier bâti : 12.06 %
- taxe sur le foncier non bâti : 64.74 %
- taux relais de Cotisation Foncière des Entreprises : 15,93 %

A la MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 30 voix

Contre : 5 – M.DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

6. a) Attribue les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2010 pour un montant total de 1 754.315,05 €

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

b) Attribue les subventions aux associations des Guides et Scouts d'Europe (2^{ème} AGSE Filles) pour l'année 2010 pour un montant total de 400 €

A la MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 30

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

7. Accorde à l'association Karaté Club Cellois une subvention exceptionnelle de 3.500 € ainsi qu'une avance de 2.000 € sur la subvention de 2011.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

8. Adopte les tarifs pleins de la restauration des aînés applicables à compter du 01/07/2010.

A la MAJORITE des membres présents et représentés : 35 voix

Abstentions : 5 – M.DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

9. Fixe les tarifs 2010/2011 pour la restauration scolaire à compter du 2 septembre 2010.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

Fixe les tarifs 2010/2011 du circuit de ramassage scolaire du Petit Beauregard à compter du 2 septembre 2010.

A la MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 30 voix

Abstentions : 5 – M.DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

10. Fixe les tarifs pleins des activités périscolaires pour l'année scolaire 2010/2011 et l'application du tarif journalier selon le quotient familial pour les régularisations lors d'absences justifiées.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AFFAIRES VIE SOCIALE ET FAMILLE

11. Autorise Monsieur le Maire à signer avec le Président du Comité pour la Promotion de l'Enfance et de l'Adolescence (CPEA) la convention relative à la mise en œuvre d'actions de préventions sur la commune, d'autoriser M. le Maire à accorder une subvention municipale d'un montant de 129.101,40 € répartie de la manière suivante :

- prévention spécialisée : 82.766, 40 €
- prévention générale : 46.335 €

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

12. Prend acte du rapport annuel d'accessibilité 2009 de la Commission Communale d'Accessibilité des Personnes Handicapées.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

13. Arrête le montant de la participation des familles pour les séjours d'été 2010, la proposition d'un abattement de 10 % à partir de deux enfants inscrits aux séjours, les modalités d'inscription aux séjours.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

14. Arrête le montant de la participation des familles pour les mini-séjours d'été 2010, la proposition d'un abattement de 10 % à partir de deux enfants inscrits aux mini-séjours, les modalités d'inscription aux séjours.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

15. Approuve les propositions d'activités de l'ASSARTX pour le soir après la classe durant l'année scolaire 2010/2011 ainsi que les tarifs qui leur sont appliqués, prend en charge le déficit de cette activité sur le budget communal pour un montant maximum de 3.3.60€ et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AFFAIRES CULTURELLES

16. Autorise Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention pour l'année 2010 auprès du Conseil Général des Yvelines pour le théâtre de La Celle Saint-Cloud, au titre de l'aide au spectacle vivant et à signer toute convention se rapportant à cette subvention.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

17. Autorise Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention pour l'année 2010 auprès du Conseil Général des Yvelines au titre de la promotion de la lecture publique hors bibliothèque.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

18. Approuve le projet de règlement de concours des balcons et jardins fleuris et autorise Monsieur le Maire à le signer.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

19. Approuve l'avenant n° 2 à la promesse de bail emphytéotique du 13 juin 2007 consistant à proroger le délai de réalisation des conditions suspensives d'un an, donc de proroger la promesse de bail d'un an et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant et à faire procéder aux formalités de publicité nécessaires.

**A la MAJORITE des membres présents et représentés :
Pour 30 voix**

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

20. Autorise L'Office du Tourisme de Bougival à commercialiser des prestations ou produits touristiques sur la commune de La Celle Saint-Cloud dans le cadre des dispositions prévues par le code du tourisme.

Dit que :

- l'Office du Tourisme s'engage à consulter en plus des communes avoisinantes, toute autre personne publique ou privée dont l'autorisation serait nécessaire pour la commercialisation des produits envisagés ;
- l'Office du Tourisme s'engage à respecter les pratiques touristiques développées par la Commune de La Celle Saint-Cloud sur son territoire (exemple : distribution gratuite des dépliants des circuits promenades...)

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AFFAIRES TECHNIQUES

21. Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Yvelines une subvention à hauteur de 30.600 € HT soit 15 % des travaux subventionnables au titre du programme de subvention spécifique dans le cadre de constructions ou de travaux de grosses réparations dans les écoles primaires et maternelles pour l'année 2010.

Demande à Monsieur le Maire de s'engager à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susmentionnés et conformes à l'objet du programme. La ville s'engage à financer la part de travaux restant à sa charge.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

22. Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Yvelines une subvention à hauteur de 351.000 € HT soit 60 % des travaux subventionnables au titre du programme de subvention accordée dans le cadre de la rénovation de gymnases.

Demande à Monsieur le Maire de s'engager à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susmentionnés et conformes à l'objet du programme. La ville s'engage à financer la part de travaux restant à sa charge.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

23. Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Régional d'Ile de France une aide spécifique au titre des travaux subventionnables dans le cadre de la rénovation du gymnase Corneille.

Demande à Monsieur le Maire de s'engager à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susmentionnés et conformes à l'objet du programme. La ville s'engage à financer la part de travaux restant à sa charge.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

24. Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Régional d'Ile de France et de l'ADEME à hauteur de 6.890 € HT, soit 65 % du montant hors taxes de l'étude au titre des programmes de subventions accordés dans le cadre de la réalisation d'études thermiques.

Demande à Monsieur le Maire de s'engager à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour financer l'étude susmentionnée. La ville s'engage à financer la part de la prestation intellectuelle restant à sa charge.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

25.Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Yvelines une subvention à hauteur de 75.000 € HT soit 50 % des travaux subventionnables au titre du programme de subvention accordée dans le cadre de la restauration du patrimoine non protégé.

Demande à Monsieur le Maire de s'engager à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susmentionnés et conformes à l'objet du programme. La ville s'engage à financer la part de travaux restant à sa charge.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

26.Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Yvelines une subvention à au titre du programme d'aide permanente du Conseil Général pour l'exploitation des lignes de bus régulières 7 et 27 au titre de l'année 2009.

Demande à Monsieur le Maire de s'engager à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour cofinancer l'exploitation des lignes de bus 7 et 27 et conformes à l'objet du programme. La ville s'engage à financer la part de travaux restant à sa charge.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

27.Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Yvelines une subvention à hauteur de 40.000 € HT soit 40 % de subvention supplémentaire pour des travaux subventionnables au titre du programme de subvention complémentaire au programme triennal 2009/2011 en matière de voirie au Conseil Général dans le cadre de l'aide suite aux conséquences du dégel sur les chaussées,

Demande à Monsieur le Maire de s'engager à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susmentionnés et conformes à l'objet du programme. La ville s'engage à financer la part de travaux restant à sa charge.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

28.Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention du Conseil Général des Yvelines pour la réalisation en 2010 de travaux d'installation de capteurs solaires dans la cuisine de l'hôtel de ville.

Demande à Monsieur le Maire de s'engager à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susmentionnés et conformes à l'objet du programme. La ville s'engage à financer la part de travaux restant à sa charge.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

29.Autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux relative aux projets de ravalement et d'isolation des immeubles communaux situés au 2A et 2B avenue des Haras et à l'aménagement de sanitaires et d'un local de rangement.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

30.Autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux relative au projet de ravalement de l'ancienne mairie.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

31.Autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux relative au projet de modification du sens d'ouverture des issues de secours du restaurant « Au Petit Chez Soi » sis 2-4 place de l'Eglise.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

32.Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 6 avec la société UTB (couverture en cuivre) dans le cadre du marché de reconstruction de l'îlot de l'ancienne mairie.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

33.Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 4 avec la société VERSERON (serrurerie) dans le cadre du marché de reconstruction de l'îlot de l'ancienne mairie.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

34.Approuve l'adhésion de la commune de FONTENAY-LE-FLEURY (Yvelines) au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France pour les compétences en matière de distribution publique de gaz et d'électricité.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

35.Décide d'annuler la délibération du 2 février 2010 et de la remplacer par une nouvelle délibération autorisant Monsieur le Maire à signer les avenants n° 2 à passer avec les sociétés ENERCHAUF pour remplacer l'indice supprimé et ELYO SUEZ pour remplacer l'indice de formule de révision supprimé et prendre acte du transfert de cette société à la société COFELY GDF SUEZ.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

36.Décide d'autoriser Monsieur le Maire à recourir au marché en procédure adaptée pour le lot n°12 (carrelages) du marché de rénovation de la cuisine de l'hôtel de ville et à signer le marché correspondant.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

DECISIONS MUNICIPALES

37. PREND ACTE des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation qu'il a reçue par le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : n° 2010.02 du 08.02.1010 – Régie d'avances cinéma et conférence – modificatif.

38. INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire et Monsieur SCHNELL rappellent les points forts de la semaine de développement durable et invitent les élus à visiter les différents salons organisés sur les trois villes avec la participation d'entreprises locales.
- Madame AUGERE informe du séminaire insertion qui aura lieu le 9 avril à Louveciennes et aura pour thème « l'interculturalité et tous ses enjeux dans l'accompagnement social ».
- Monsieur TURCK informe de la manifestation Courses en Fête les 22 et 23 mai 2010.
- Madame NAPOLY fait part
 - du concert de l'association Symphonie le 7 avril à 20 h réunissant enfants et adultes, valides et handicapés avec un orchestre professionnel.
 - du spectacle « Rires en Seine le 9 avril, proposé Par Eric Bouvron au théâtre de la Celle Saint-Cloud après avoir été proposé à Bougival et Louveciennes.

Le Maire

Olivier DELAPORTE
Conseiller général